



Contexte :

L'association CCAMPA est issue du Plan Alimentaire Territorial porté par le PETR de l'Ariège. Elle bénéficie de la mise à disposition d'un salarié et de subventions de la CAF, la MSA et d'Emmaüs. L'année 2025 est une année d'expérimentation et de structuration d'un modèle économique, d'un réseau d'épicerie locales et de mobilisation citoyenne. C'est un Bureau composé de 4 citoyens issus du Conseil Local de l'Alimentation qui prend les décisions stratégiques. Le territoire couvert par la Caisse est immense (7 communautés de communes, ce qui en fait la Caisse Commune Alimentaire la plus étendue de France) et il est impossible de réunir tous les adhérent-es régulièrement : problématiques de mobilité, de coût et de temps de transport.

Une caravane a été récupérée gratuitement et est actuellement en chantier pour devenir une cantine itinérante à même de sillonner tout le territoire et de faire des temps de cuisine collectifs et des repas partagés dans les villages et/ou autour des épicerie.

L'objectif est de proposer une nouvelle version des statuts à l'Assemblée Générale de l'association en fin d'année 2025 afin de disposer de modalités de décision démocratiques et efficaces à partir de 2026.

Compte rendu du 16-06 :

- ➔ Présentation du processus de gouvernance dans le Couserans.
- ➔ Idée d'un Bureau exécutif tournant pour accompagner le travail salarié et permettre un engagement régulier mais défini dans le temps. Ce Bureau tournant pourrait être pris en main par territoire : au salarié-e de se déplacer dans chaque bassin de vie pour animer les réunions.
- ➔ Répartition des missions entre les différentes instances :
 - Pour la collégiale : la gestion des cotisations, des flux financiers, la stratégie générale d'animation et de communication.
 - Pour le Bureau exécutif : suivi opérationnel et accompagnement de l'équipe salariée dans la mise en œuvre des décisions
 - Pour les groupes locaux : le conventionnement des producteur-ices et l'organisation d'événements autour de l'alimentation.

Prochaines réunions :

- ➔ **08 juillet à 17H dans les locaux du PETR : la composition de la collégiale et la répartition des sièges en son sein.**
- ➔ Sur les objectifs et valeurs de la CCAMPA + le cadre d'action des groupes locaux, volonté de fusionner ces réunions avec les membres investis sur le GT conventionnement.
- ➔ Les discussions sur une instance de règlement des litiges auront lieu à l'automne.